

Durée :

- Formation à temps plein en un an ou temps partiel,
- 1200h en centre de formation,
- 280h en entreprise, réparties sur l'ensemble de l'année,
- Septembre à juillet.

Lieu :

Yvetot

Modalités pédagogiques :

- Présentiel ou à distance
- Accompagnement multi modal
- Plateforme Moodle
- Ateliers pratiques
- Visites

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 51 10

 cfppa.yvetot@educagri.fr

 Allée du lycée agricole - BP 30059
76192 Yvetot Cedex

 www.naturapole.fr

Responsable d'Entreprise Agricole

Ce diplôme est également accessible
en formation par apprentissage ou en VAE.

Objectifs de la formation

Le diplôme « BP Responsable d'Entreprise Agricole » permet l'installation en qualité de chef-fe d'entreprise sur une exploitation ou associé-e sur une entreprise agricole ou encore d'accéder à des emplois de salarié-e hautement qualifié-e. Le-la titulaire doit être capable de réaliser, entre autres, les activités suivantes :

- piloter le système de production
- se positionner dans les différents types d'agriculture
- assurer la gestion technico-économique de l'entreprise agricole
- valoriser les produits ou les services de l'entreprise
- s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Pour les débouchés professionnels, se référer au site internet « naturapole.fr ».

Public concerné

- Demandeur-es d'emploi (jeunes et adultes),
- Aides familiaux, salarié-es, particuliers,
- Etre sorti-e du système scolaire depuis plus de 9 mois.

Conditions d'admission

• Une année d'activité professionnelle à temps plein en agriculture ou 3 ans dans tout autre secteur,

ou

- Etre titulaire d'un CAP ou d'un diplôme équivalent

Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



Contenu de la formation

- Diagnostic d'entreprise et de l'agrosystème
- Elaboration d'une stratégie globale et adaptation du système de production
- Implication dans les réseaux professionnels, territoriaux et sociétaux
- Préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité
- Conception du système de production d'un atelier ovin/bovin/caprin lait, d'un atelier de grandes cultures, d'un atelier de maraîchage
- Conduite du système de production d'un atelier ovin/bovin/caprin lait, d'un atelier de grandes cultures, d'un atelier de maraîchage
- Entretien des bâtiments, des installations, du matériel et des équipements
- Valorisation des productions, commercialisation et négociation
- Maintien du cadre et des conditions de travail
- Organisation du travail et encadrement d'un équipement
- Gestion des ressources humaines
- Gestion et administration de l'entreprise agricole
- Transformation de produits laitiers/carnés/végétaux
- Concevoir et mettre en place l'accueil d'un public sur l'exploitation (ferme pédagogique-gîte-magasin à la ferme)
- Améliorer la performance énergétique de l'entreprise agricole
- Production de viande
- Production de plants maraîchers

Pour toute autre production, nous contacter.

Parcours de formation individualisé

D'autres contenus peuvent être étudiés en fonction des projets des candidats (atelier de production principale et atelier de diversification).

Evaluation - Validation

La formation est composée de 7 Unités Capitalisables. Ces unités capitalisables correspondent à des capacités professionnelles. On distingue les 5 unités capitalisables nationales, décrites dans un référentiel national des deux unités capitalisables locales, basées sur un atelier de diversification de la production sur une exploitation (transformation – accueil d'un public sur l'entreprise agricole – production).

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : 98.2%
- Taux moyen de satisfaction : 71.8%
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2019, à 6 mois) : 83%

Démarches d'inscription

- Retrait des supports de présentation et du dossier de candidature auprès des services administratifs de l'établissement, ou sur notre site internet.
- Inscription éventuelle à une réunion d'information collective.

Le centre est habilité pour réaliser l'accueil des stagiaires tout au long de l'année. Des phases de réception de dossier, d'entretien et de tests sont fixées régulièrement.

Procédure de recrutement

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du/de la candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

L'entretien est réalisé par le responsable de formation. Cette procédure permet de fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la décision de la commission de recrutement composée des services de la Région Normandie, de la Mission Locale, de Pôle Emploi (voire d'autres prescripteurs) et du centre de formation professionnelle continue.

Contact secrétariat :

- ☎ Tél. 02 35 95 51 10
- ✉ cfppa.yvetot@educagri.fr

- 📍 Allée du lycée agricole - BP 30059
76192 Yvetot Cedex
- 🌐 www.naturapole.fr



naturapole.fr